

Objet : Ecole et Cinéma - Année 2011-2012

A Mesdames et Messieurs les enseignants

Angers, le 29 août 2011

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 13 avril dernier avec les enseignants inscrits au dispositif où nous avons fait le bilan de l'Opération Ecole et Cinéma de l'année écoulée et la programmation des films de l'année suivante, nous souhaitons reconduire notre dispositif en Maine-et-Loire pour la dix-huitième année, avec votre collaboration et celle de nouveaux enseignants.

Toutes vos inspections seront destinataires des programmations, des bilans, des dates et contenus des formations pédagogiques.

Nous vous rappelons les principes essentiels de l'opération :

- Engagement de chaque enseignant à voir en salle au moins trois films avec ses élèves.
- Assister à une ou plusieurs formations pédagogiques autour des films.
- Les enseignants qui s'inscrivent pour la première année s'engagent à participer en début d'année à une seconde conférence départementale spécifique. Cette année, elle aura lieu le mercredi 5 octobre de 9h à 12h au CDDP. Ils adressent ensuite, au coordinateur Education Nationale, le projet annuel de leur classe avant le 21 octobre 2011.

Le tarif est de **2,50 €** par enfant à chaque séance.

De plus, prévoyez dès maintenant d'**inscrire une partie des transports au budget de votre école** car nous ne pourrions les prendre en charge qu'en fonction de l'implication des collectivités locales partenaires.

Les fiches d'inscription dûment complétées sont à retourner **impérativement avant le vendredi 9 septembre 2011**. (Les inscriptions reçues postérieurement à cette date ne pourront être prises en compte).

Nous vous rappelons que chaque école doit envoyer **le coupon** d'évaluation du coût des transports **et la/les fiche(s) d'inscription** (une fiche par classe participant à l'opération). Nous devons donc recevoir pour votre école autant de fiches d'inscription que de classes participantes.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez ou porterez à cette opération. Nous espérons que grâce à vous, cette année encore, de nombreux élèves découvriront le cinéma, pratique culturelle vivante aux multiples enjeux éducatifs, artistiques et civiques.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Les coordinateurs

Vous trouverez en annexe : Programmation de l'année
Informations sur les films
Le dispositif
Fiche d'inscription
Remboursement des transports et coupon

PROGRAMMATION ECOLE ET CINEMA

Année 2011-2012

Calendrier prévisionnel

Ces dates concernent la circulation des copies sur l'ensemble du département. Vos dates vous seront communiquées ultérieurement par le cinéma de votre secteur en fonction de votre choix de films.

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT de Jacques Tati	du 5 octobre au 14 décembre 2011
1, 2, 3, LEON... Programme de courts métrages - VF	du 9 novembre au 14 décembre 2011
LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET de Fitz Lang - VOST	du 7 décembre 11 au 20 janvier 2012
LA RUEE VERS L'OR de Charles Chaplin - VF	du 4 janvier au 13 mars 2012
LE DIRIGEABLE VOLE de Karel Zeman - VF	du 1 ^{er} février au 6 avril 2012
REGARDS LIBRES Programme de courts métrages - VF	du 7 mars au 12 juin 2012
GOSHU LE VIOLONCELLISTE de Isao Takahata - VF	du 4 avril au 12 juin 2012

Les Salles accueillant le dispositif

Cette liste n'est pas exhaustive.

Cinéma Les 400 Coups – 12 rue Claveau – Angers - ☎ 02 41 88 70 95 (Lieu coordinateur Cinéma)	Mme TARRIEUX
Cinéma Le Stella – 9 rue Presbytère – Baugé	Mme NEAU
Cinémovida – 30 rue Bretonnaise – Cholet	Mr SOULARD
Cinéma St Charles – Place St Eloi – Ingrandes sur Loire	Mr OGER
Cinéma Montjean – rue Aumonerie – Montjean sur Loire	Mr MANCEAU
Cinéma Le Palace – 13 quai Carnot – Saumur	Mr LEVY
Cinéma St Joseph – Rue du Champ de Foire des champs – Vihiers	Mme RENAULT
Les Amis du Bon Cinéma (Itinérant) 70 Route de Nantes – 49610 Murs Erigné - ☎ 02 41 43 74 38 Beaufort-en-Vallée, Candé, Chalonnnes, Chemillé, Doué-la-Fontaine, Durtal, Jarzé, La Possonnière, Les Ponts-de-Cé, Montreuil Bellay, Noyant, Plessis-Macé, St Barthélémy d'Anjou, St Georges sur Loire, St Martin du Fouilloux, St Quentin en Mauges, Segré, Thouarcé, Tiercé, Trélazé, Trémentines	Mr PAVIE

Formations pédagogiques prévues autour des films

Elles seront confirmées dans la circulaire des formations pédagogiques envoyée votre inspecteur ou par l'IA en septembre 2011.

Elaborer un projet de classe annuel autour des films du dispositif	Mercredi 5 octobre 2011
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT de Jacques Tati	Mercredi 5 octobre 2011
1, 2, 3, LEON... Programme de courts métrages - VF	Mercredi 9 novembre 2011
LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET de Fritz Lang - VOST	Mercredi 7 décembre 2011
LA RUEE VERS L'OR de Charles Chaplin - VF	Mercredi 4 janvier 2012
LE DIRIGEABLE VOLE de Karel Zeman	Mercredi 1 ^{er} février 2012
REGARDS LIBRES Programme de courts métrages – VF	Mercredi 7 mars 2012
Echange de pratiques en classe (Bassin d'Angers)	mercredi 7 mars 2012
GOSHU LE VIOLONCELLISTE de Isao Takahata - VF	Mercredi 4 avril 2012

INFORMATIONS SUR LES FILMS

Année 2011-2012

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT

Film de Jacques Tati – France – 1953 – 1h36 – N&B
Avec Jacques Tati, Nathalie Pascaud, Michèle Rolla...

Cycles II-III

L'arrivée du farfelu M. Hulot dans un paisible hôtel de vacances va semer le désarroi au sein de la petite communauté qui s'y est déjà formée, des gens normaux qui n'aiment pas que l'on soit différent d'eux...

1, 2, 3, LEON

Programme de 4 courts métrages – France/Canada – 2006 – 45' – couleur – en français

Cycles I - II

CHEZ MADAME POULE - Tali, 2006, 8' - Dessins et colorations sur papier.
Pauvre Madame Poule ! Son aîné de poulet n'en fait qu'à sa tête...

LA BOUCHE COUSUE - Jean-Luc Gréco et Catherine Buffat, 1998, 4' - Animation de marionnettes en papier mâché
Un personnage au regard triste et « perdu » monte dans un bus avec une pizza dans les mains.

SIENTJE - Christa Moesker, 1997, 5' - Dessin animé.
Une petite fille pique une crise de nerfs suite à une dispute avec ses parents.

L'HIVER DE LEON - Pierre-Luc Granjon et Pascal Le Nôtre, 2007, 28' - Marionnettes animées.
L'hiver s'abat sur le royaume et l'ogre des montagnes enlève la belle princesse Mélie Pain d'Épice. Léon sauvera-t-il la princesse des griffes de l'ogre ?

LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET

Film de Fritz Lang – USA – 1955 – 1h30 – couleur – version originale sous-titrés
Avec Stewart Granger, Jon Whiteley, George Sanders...

Cycles III

1757. Jeune orphelin, John Mohune arrive à Moonfleet et retrouve Jeremy Fox, ancien amoureux de sa mère. Tous deux deviennent amis. John apprend que son grand-père, avant de mourir, a caché un diamant. Avec l'aide de Fox, l'enfant tente de retrouver son héritage...

LA RUEE VERS L'OR

Film de Charlie Chaplin – USA – 1925 – 1h09 – N&B – sonorisé
Avec Charles Chaplin, Georgia Hale, Mack Swain, Tom Murray...

Cycles II et III

Le célèbre assaut pour tout l'or de l'Oklahoma vu par l'un des maîtres du burlesque américain.

REGARDS LIBRES

Programme de 5 courts métrages sur le réel – France – 62'

Cycles III

REGARDS LIBRES – Romain Delange, 2006, 11', version française
Des enfants observent, commentent et critiquent un tableau. Le spectateur, lui, imagine.

PETITE LUMIERE – Alain Gomis, 2003, 15', version française
Fatima, Sénégalaise de 8 ans, prend peu à peu conscience du monde qui l'entoure

GBANGA TITA – Thierry Knauff, 1994, 7', version originale sous-titrée
Lenge est un pygmée Baka. Parmi les siens, dans la forêt équatoriale, au sud-est du Cameroun, Lenge est conteur. Il connaît les récits du début du monde et les mélodies de Tibola, l'éléphant blanc.

LE CHŒUR – Abbas Kiarostami, 1982, 17', version originale sous-titrée
Un vieil homme sourd, muni d'un appareil auditif, se promène dans les rues de Rasht, n'hésitant pas à couper le son de son appareil lorsque l'environnement s'avère trop bruyant.

L'ILLUSIONNISTE – Alain Cavalier ; 1991, 12', version française
A propos des 24 portraits dont l'illusionniste fait partie, Alain Cavalier déclare : « Mon désir est d'archiver le travail manuel féminin. Mon espoir est qu'entre le premier et le dernier portrait, ce soit aussi l'histoire du travail d'un cinéaste. »

LE DIRIGEABLE VOLE

Film de Karel Zeman – France – 1966 – 1h25 – couleur

Cycles II - III

En 1891, à Prague, alors qu'ils visitent le salon des Sciences et des Techniques, cinq garçons intrépides montent à bord d'un dirigeable et prennent les airs. Une tempête détruit complètement le dirigeable, mais les garçons échouent heureusement sur une île inconnue... Ils y vivent comme Robinson, découvrent le repaire du légendaire Capitaine Nemo et affrontent une bande d'aventuriers.

GOSHU LE VIOLONCELLISTE

Dessin animé de Isao Takahata – Japon – 1981 – 1h03 – couleur – en français

Cycles II-III

Goshu, l'apprenti violoncelliste aimerait beaucoup égaler son modèle, Ludwig Van Beethoven. Mais en dépit de sa persévérance, ses progrès ne sont pas fulgurants. Heureusement, un petit groupe d'animaux va discrètement inculquer à Goshu certaines vertus qui lui font défaut, afin de le préparer à affronter le public...

LE DISPOSITIF ECOLE ET CINEMA

Présentation

Ecole et Cinéma est un projet initié et financé par le Centre National de la Cinématographie (CNC) du Ministère de la Culture et de la Communication, et la Direction de l'enseignement scolaire (DEGESCO) du Ministère de l'Education Nationale.

L'Association « Les enfants de cinéma » est missionnée pour coordonner, approfondir et développer le dispositif au niveau national.

Ce dispositif s'adresse au jeune public (4 à 12 ans), enfants de la grande section de l'école maternelle à la fin de l'école élémentaire, et à ses enseignants.

Objectifs

- Former l'enfant par la découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir du visionnement d'œuvres contemporaines et du patrimoine
- Offrir des possibilités de formation aux enseignants pour que de véritables prolongements pédagogiques soient proposés aux écoles participantes
- Présenter en salle, dans des conditions optimales, aux enfants de l'école maternelle et élémentaire, un choix de films qui illustrent les différents genres, époques, sensibilités du patrimoine cinématographique et du cinéma contemporain, jalons de l'histoire du cinéma (film muet, noir et blanc, couleur, fiction, documentaire, animation, court-métrage...)
- Approfondir la découverte des films et compléter les formations à l'aide des documents d'accompagnement spécifiques et des formations pédagogiques.

Articulation du dispositif avec la politique d'éducation artistique et culturelle de l'inspection académique

Projet d'éducation artistique et culturelle dans la logique du socle commun et des programmes 2008 d'enseignement de l'école primaire.

Mise en œuvre dans le cadre de l'enseignement de l'Histoire des Arts :

- approche transdisciplinaire
- situations de rencontres sensibles et réfléchies avec des œuvres cinématographiques
- construction d'un parcours culturel intégrant le cinéma
- construction d'outils permettant de réunir les traces réalisées et de structurer la mémoire
- découverte du contexte, historique et géographique, de création permettant une meilleure compréhension de l'œuvre
- découverte des métiers du cinéma
- connaissance des grandes périodes de l'histoire du cinéma

Parcours pédagogique et artistique qui ouvre les portes du cinéma aux jeunes élèves pour :

- s'approprier le cinéma comme lieu de pratique culturelle
- initier une réelle approche du cinéma comme art

Les coordinateurs

Le CPC d'Angers 4 est le coordinateur départemental Education Nationale. Il assure conjointement avec le coordinateur départemental Cinéma la mise en œuvre concrète de l'opération. Cependant, sa mission est principalement d'ordre pédagogique.

Les Cinémas les 400 Coups est le coordinateur Cinéma. Il est missionné par le CNC pour accueillir le dispositif. Sa mission est la mise en œuvre du dispositif sur le département, le travail conjoint avec les salles et les écoles concernées, la circulation des copies et des documents.

L'Association Cinéma Parlant collabore avec ces deux coordinateurs pour faciliter la mise en place de formations des enseignants, pour favoriser le développement du projet départemental en recherchant des subventions permettant de rembourser les transports des écoles...

Par ailleurs, elle gère le prêt de matériel pédagogique : documents pédagogiques, livres, affiches de cinéma, cassettes vidéo, DVD...

Cahier des charges

Les principes essentiels de l'opération :

- Chaque élève doit assister à la projection en salle de 3 films dans l'année
- Chaque enseignant doit assister à une ou plusieurs journées pédagogiques
- Les enseignants qui s'inscrivent pour la première année s'engagent à participer en début d'année à une seconde conférence départementale spécifique. Cette année, elle aura lieu le mercredi 5 octobre 2011 de 9h à 12h au lycée Jean Renoir à Angers. Ils adressent ensuite, au coordinateur Education Nationale, le projet annuel de leur classe avant le 21 octobre 2011.

Le prix des places est de 2,50 € par élève à chaque séance. La globalité des entrées devra être réglée à l'exploitant le jour de la séance. Les accompagnateurs sont exonérés du droit d'entrée.

Chacun des films est accompagné de documents pédagogiques réalisés par l'association « Les enfants de cinéma ». *Les Cahiers de notes sur...* et les cartes postales sont réservés à titre gratuit exclusivement aux enseignants et aux élèves inscrits dans le dispositif.

Des journées pédagogiques sont proposées et accessibles à tous les enseignants participants. Les 7 conférences qui accompagnent les films ont lieu l'après-midi de 13h30 à 16h30. Elles sont toutes précédées le matin de la pré-projection du film à 10h aux cinémas Les 400 coups à Angers

Modalités

- Les inscriptions

Les écoles peuvent inscrire plusieurs classes. Cependant, chaque classe doit accepter et appliquer les directives du cahier des charges de l'opération.

Les fiches d'inscription sont à retourner avant le vendredi 9 septembre 2011.

Chaque fiche d'inscription ne concerne qu'une seule classe. Il vous est demandé de la compléter correctement pour faciliter la mise en place de l'opération et le suivi des informations.

Attention ! : Les fiches d'inscriptions qui nous parviendront après le 9 septembre 2011 ou qui seront mal complétées, ne pourront être prises en compte.

- Les films

Les enseignants et les coordinateurs présents à la réunion du 13 avril dernier ont sélectionné dans la liste nationale 7 films adaptés aux différents niveaux. (Cf La programmation Ecole et Cinéma)

- Les exploitants

Les écoles inscrites sont réparties auprès des salles de cinéma participantes les plus proches.

- Les séances

Les séances sont programmées en fonction d'un routage précis des copies. En raison de ce critère, les dates des séances que les exploitants vous communiquent sont définitives.

En cas d'empêchement majeur, vous devez vous adresser à l'exploitant qui vous accueille pour éventuellement changer la séance, dans la mesure de ses possibilités.

- Les documents pédagogiques

Les documents pédagogiques sont à retirer auprès de votre exploitant dès qu'il vous en informera.

- Les transports

L'organisation des transports relève des écoles.

Afin de bénéficier du remboursement des transports (dans la mesure où ils ne sont pas pris en charge par votre collectivité locale...), vous devez renvoyer la photocopie de la facture acquittée du transport après chaque séance à l'Association Cinéma Parlant - 3 bis Quai Gambetta - 49100 Angers. Sur cette photocopie, il vous est demandé de préciser le nom de votre école, le nom des enseignants des classes concernées, le nombre d'élèves transportés, le titre du film projeté à cette séance et l'ordre auquel vous souhaitez que l'on établisse le chèque.

Nous vous rappelons que nous essayerons de prendre en charge un maximum de vos transports sachant que nous ne pourrions sans doute pas en rembourser la totalité.

Les ressources documentaires

Quelques lectures pour vous accompagner :

Bergala Alain, *L'Hypothèse Cinéma : petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs*, Coll. Cahiers du Cinéma/Essais

Vigo Luce, et Schapira Catherine, *Allons z'enfants au cinéma : petite anthologie de films pour le jeune public*, Ed. Les enfants de Cinéma

Revue *Zéro de conduite*, Cinéma pour l'enfance et la jeunesse

Journiot M.T., *Le vocabulaire du cinéma*, Ed. Nathan Université

Collection *Les petits cahiers – Cahiers du cinéma*, CNDP : une dizaine de titres parus à ce jour

Illustration :

La collection de DVD « L'Eden Cinéma » dirigée par Alain Bergala. En vente au CDDP

Documentation :

Prêt d'affiches et consultation de DVD et de cassettes vidéo à l'Association Cinéma Parlant – 3 bis Quai Gambetta – 49100 ANGERS

Les ressources et les formations proposées par le CDDP 49 sont consultables en ligne

Sites à consulter :

Site de l'association Cinéma Parlant : www.cinemaparlant.com

Site des Enfants de cinéma : www.enfants-de-cinema.com

Site de Image : <http://site-image.eu>

Site du CRAC de Valence : www.crac.asso.fr

Site des Cinémas les 400 Coups : www.les400coups.org

Site du CDDP : <http://cddp49.crdp-nantes.fr/>

Un complément actualisé parviendra ultérieurement dans vos écoles et sur le site de l'Inspection Académique

FICHE D'INSCRIPTION (une par classe)
ECOLE ET CINEMA - Année 2011-2012

A retourner impérativement **avant le vendredi 9 septembre 2011** accompagné du coupon d'évaluation des transports par **courrier, par fax aux Cinémas les 400 Coups ou par mail à : jane@les400coups.org**

J'inscris les renseignements concernant la classe qui participera à l'opération Ecole et Cinéma

Impératif : Chaque ligne de ce cadre doit être complétée précisément pour que l'inscription soit prise en compte

Mme Melle Mr Nom de l'enseignant de la classe : Prénom :

Première inscription OUI NON

Mme Melle Mr Nom du directeur de l'école :

Niveau de la classe : Nombre d'élèves de la classe :

Cinéma souhaité pour les projections des séances :

Attention : Le cinéma souhaité ne sera pas obligatoirement celui dans lequel vos séances auront lieu. Vous serez informé du lieu de vos séances par l'exploitant qui vous accueillera

J'inscris les renseignements concernant l'école

(Impératif : Les coordonnées doivent être remplies précisément et complètement pour faciliter les contacts avec les différents partenaires)

Ecole :

Circonscription :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail de l'école :

E-mail personnel (facultatif) :

Attention : Merci de compléter correctement l'une ou les adresse(s) mail ci-dessus afin de recevoir une confirmation de votre inscription (*confirmation envoyée uniquement par mail*)

Je note les titres des trois films choisis

Choix de trois films obligatoires

-
-
-

Choix de substitution (en cas d'impossibilité sur les titres précédents) à remplir obligatoirement dans l'ordre de préférence

1 -
2 -
3 -

Je participerai aux formations pédagogiques (au moins une. Cf. Cahier des charges)

Impératif : Inscription obligatoire à l'une de ces formations minimum pour valider l'inscription au dispositif

Mercredi 5 octobre 2011 - ELABORER UN PROJET DE CLASSE

Mercredi 5 octobre 2011 - LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT

Mercredi 9 novembre 2011 - 1, 2, 3, LEON...

Mercredi 7 décembre 2011 - LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET

Mercredi 4 janvier 2012 - LA RUEE VERS L'OR

Mercredi 1^{er} février 2012 - LE DIRIGEABLE VOLE

Mercredi 7 mars 2012 - REGARDS LIBRES

Mercredi 7 mars 2012 - ECHANGE DE PRATIQUES

Mercredi 4 avril 2012 - GOSHU LE VIOLONCELLISTE

**REMBOURSEMENT DES TRANSPORTS
ECOLE ET CINEMA
Année 2011-2012**

Depuis plusieurs années, l'opération Ecole et Cinéma connaît un essor important. Malheureusement, les subventions allouées restent inchangées. C'est pourquoi nous rencontrons des difficultés pour rembourser les transports de chaque école. Comme l'année précédente, nous ne pourrions sans doute pas assurer le remboursement de tous les transports. **Vous devez donc prévoir l'auto-financement de deux transports de l'école pour l'opération.**

Pour faciliter la mise en place de notre budget prévisionnel et permettre un remboursement rapide, il est nécessaire que vous nous communiquiez une évaluation précise du coût des transports de votre école pour votre première séance de cinéma.

Ainsi, nous vous demandons de **remplir précisément le coupon ci-dessous** et de **le retourner avec les fiches d'inscription même si vous ne sollicitez pas de remboursement de notre part.**

• **Les modalités pour bénéficier du remboursement des transports**

- Avoir complété et retourné le coupon ci-joint avec les fiches d'inscription de l'ensemble de votre école
- **Après la première séance**, faire une photocopie de la facture libellée au nom de l'école du transport de cette séance.

Sur cette photocopie, vous devez préciser :

- le nom de votre école,
- le nom des enseignants des classes concernées,
- le nombre d'élèves transportés,
- le titre du film projeté à cette séance,
- l'ordre auquel vous souhaitez que l'on établisse le chèque.

- Envoyer cette photocopie à l'**Association Cinéma Parlant - 3 bis Quai Gambetta - 49100 ANGERS**

Le remboursement se fera, dans la mesure du possible, quelques semaines plus tard, par chèque, à l'ordre que vous aurez précisé.

- **ATTENTION** : Nous ne pourrions pas rembourser les transports dont les **factures nous parviendront après le 15 juin 2012.**

Coupon à remplir par le directeur de l'école

A retourner avant le vendredi 9 septembre 2011 avec les fiches d'inscription

EVALUATION DES TRANSPORTS

J'inscris les renseignements concernant l'école

(Impératif : Les coordonnées doivent être remplies précisément et complètement pour faciliter le remboursement des transports)

Ecole :

Nom du directeur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

COÛT DES TRANSPORTS POUR L'ECOLE (c'est-à-dire pour l'ensemble des classes participantes)

J'inscris le coût des transports pour **une séance** Ecole et Cinéma pour l'ensemble de l'Ecole €
(Je cumule les transports de chaque classe participante pour la première séance de cinéma en particulier si elles ne voient pas le même film.)

Je sollicite Je ne sollicite pas
Cinéma Parlant pour le remboursement du transport de la première séance.